UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 25/05/2021

DELIBERATION
n° CA 2021 - 57

Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Président en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration (Direction des Ressources Humaines)

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 19 décembre 2017 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration à la Présidente en matière de remises gracieuses et admissions en non-valeur,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 20 novembre 2018 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration au Président,

Article unique :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

Hugues KENFACK

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 25/05/2021
DELIBERATION n° CA 2021 - 57
Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Président
en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
(Direction des Ressources Humaines)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
21/01/2021	Autres contrats, conventions, accords		Convention Université Toulouse 1 Capitole et UT2 (heures d'enseignement Madame CABEE Caroline MCF)
03/05/2021	Autres contrats, conventions, accords	S.O. 919 005	Convention avec l'ASTI (Association Santé au travail Interservices), pour le suivi de la Médecine de Prévention des agents de l'Université Toulouse 1 Capitole